

Lyon, le 14 janvier 2026

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la MJC Jean Macé

Aux membres du Conseil d'Administration

Aux adhérentes et adhérents de la MJC Jean Macé

Madame, Monsieur,

En tant qu'association, nous organisons notre Assemblée Générale Ordinaire le **Mardi 27 Janvier 2026 à partir de 18h30 au 38 rue Camille ROY – Lyon 7^{ème}.**

Temps essentiel de la vie de la Maison, vous êtes, en tant qu'adhérent.e.s à la MJC Jean Macé, invité.e.s à venir participer à ce moment d'échange et d'information sur la vie de la structure.

Déroulement de l'AG :

- Accueil continu à partir de 18h30.
- 19h : Démarrage de l'AG : Présentation de nos rapports d'activités à travers un parcours d'animation
- 20h / 20h45 : Temps d'échange, votes des résolutions et élection du CA

**Nous avons besoin de votre présence pour construire et faire vivre notre projet associatif.
Au plaisir de vous retrouver !**

Alexandre BIJOUX
Président

Pouvoir pour l'assemblée générale Ordinaire.

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de découper et de le remettre à votre mandataire ou à la MJC.

Je soussigné.e , adhérent.e à la MJC Jean Macé ne pouvant pas participer à l'assemblée générale du 27 Janvier 2026

Donne pouvoir à M., Mme, , également adhérent.e pour me représenter et voter en mon nom.

Fait à , le

Signature

Chaque adhérent peut être porteur de 3 mandats maximum en plus de sa propre voix et de l'éventuelle représentation de ses enfants de moins de 15 ans.